# Sourate N° 62 : Al-Jumu'a - Le Vendredi

**(médinoise, nombre de versets : 11, ordre chronologique : 110)**

## سُورَةُ الْجُمُعَةِ

### Les mérites de cette sourate

Ibn 'Abbâs ﷺ et Abû Hurayra ﷺ rapportent que le Messager d'Allah ﷺ récitait les sourates Al-Jumu'a et Al-Munâfiqûn lors de la prière du vendredi.[806]

| |
|---|
| بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ |
| ﴿ يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ الْمَلِكِ الْقُدُّوسِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ ﴿١﴾ هُوَ الَّذِي بَعَثَ فِي الْأُمِّيِّينَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا مِن قَبْلُ لَفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ ﴿٢﴾ وَآخَرِينَ مِنْهُمْ لَمَّا يَلْحَقُوا بِهِمْ ۚ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٣﴾ ذَٰلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَاءُ ۚ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ ﴿٤﴾ ﴾ |
| Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux |
| ﴿ (1). Tout ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la Terre glorifie Allah, le Souverain, le Pur, le Puissant, le Sage. (2). C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident, (3). ainsi qu'à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints. C'est Lui le Puissant, le Sage. (4). Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce. ﴾ |

﴿ **Tout ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la Terre glorifie Allah, le Souverain** ﴾, qui règne sur les cieux et la Terre, ﴿ **le Pur** ﴾ de toute imperfection, ﴿ **le Puissant, le Sage.** ﴾ Nous avons déjà expliqué des versets semblables. Il est similaire au suivant :

﴿ تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَاوَاتُ السَّبْعُ وَالْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِ وَلَٰكِن لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ ﴾

[806] Muslim (2/597, 599).

**﴿ Les sept cieux et la Terre et ceux qui s'y trouvent célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui, par Sa louange, ne célèbre Sa gloire. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. (...) ﴾** [807]

**﴿ C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre ﴾**, c'est-à-dire : les Arabes, **﴿ un Messager des leurs ﴾** Le mot « ummiyyîn » (أُمِّيِّين) désigne en effet les Arabes, comme c'est le cas dans le verset suivant :

﴿ وَقُل لِّلَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ وَالْأُمِّيِّينَ ءَأَسْلَمْتُمْ ۚ فَإِنْ أَسْلَمُوا فَقَدِ اهْتَدَوا ۖ وَإِن تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا عَلَيْكَ الْبَلَاغُ ۗ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِالْعِبَادِ ﴿٢٠﴾ ﴾

**﴿ (...) Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés (Arabes) : « Avez-vous embrassé l'islam ? » S'ils s'y sont soumis, ils sont bien guidés. Mais s'ils tournent le dos, alors ton devoir n'est que de transmettre [le message]. Et Allah est Clairvoyant en ce qui concerne Ses serviteurs. ﴾** [808]

Le fait qu'Allah mentionne les Arabes n'indique pas pour autant que le Coran leur soit révélé à eux en toute exclusivité, mais ils sont ceux qui ont bénéficié de la grâce divine plus que tout autre, comme le dit Allah :

﴿ وَإِنَّهُۥ لَذِكْرٌ لَّكَ وَلِقَوْمِكَ ۖ وَسَوْفَ تُسْـَٔلُونَ ﴿٤٤﴾ ﴾

**﴿ C'est certainement un rappel pour toi et ton peuple. Et vous en serez interrogés. ﴾** [809]

Toutefois, ce verset et ses semblables ne sont pas en contradiction avec les versets indiquant que le Messager d'Allah ﷺ fut bien envoyé à toute l'humanité.[810]

Ce verset indique l'exaucement de l'invocation d'Ibrâhîm, lorsqu'il avait demandé à Allah d'envoyer aux Mecquois un Messager des leurs **﴿ qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident ﴾**, après qu'une longue période de temps se soit écoulée depuis l'envoi du dernier Messager 'Îsâ عليه السلام. L'égarement s'étant répandu, l'envoi d'un Prophète devint plus qu'une nécessité. Les Arabes, après s'être attachés à la religion du monothéiste Ibrâhîm, avaient ainsi altéré sa religion, la substituant au polythéisme et introduisant des pratiques totalement étrangères à la religion originelle.

---

[807] S17 V44.
[808] S3 V20.
[809] S43 V44.
[810] Voir S7 V158, S6 V19 et S11 V17.

C'est dans un tel contexte qu'Allah leur envoya Muḥammad ﷺ, doté d'une législation parfaite, à titre de guide les menant à l'agrément d'Allah et les éloignant de Sa colère.

Allah a doté Muḥammad ﷺ des meilleures vertus de ceux qui l'ont précédé et de vertus qu'Il n'avait accordées à personne auparavant.

﴿ **Ainsi qu'à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints.** ﴾ Abû Hurayra ﷺ rapporte que tandis que les compagnons étaient assis avec le Prophète ﷺ, celui-ci reçut la révélation de la sourate Al-Jumu'a. Entendant ce verset, ils l'interrogèrent. A la troisième interrogation, il posa la main sur Salmân Al-Fârisî qui se trouvait parmi eux et dit : « **Si la foi se trouvait sur les Pléiades, des hommes - ou un homme - d'entre ceux-ci (les Perses) l'atteindraient.** »[811]

Ce hadith nous montre que cette sourate fut révélée à Médine et que le message du Prophète ﷺ est adressé à l'humanité tout entière. D'ailleurs, le Prophète ﷺ accomplit sa tâche de prédication en envoyant des missives aux Perses, aux Byzantins et à d'autres, les invitant au monothéisme. Ainsi : ﴿ **d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints** ﴾ désigne tous ceux qui ne sont pas arabes et qui croient au Prophète ﷺ.

﴿ **C'est Lui le Puissant, le Sage. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut** ﴾, qu'Il a accordée à Muḥammad ﷺ en faisant de lui un noble Prophète, et à sa communauté. ﴿ **Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.** ﴾

﴿ مَثَلُ ٱلَّذِينَ حُمِّلُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ ثُمَّ لَمْ يَحْمِلُوهَا كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًۢا ۚ بِئْسَ مَثَلُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ
كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٥﴾ قُلْ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ هَادُوٓا۟ إِن زَعَمْتُمْ أَنَّكُمْ
أَوْلِيَآءُ لِلَّهِ مِن دُونِ ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَـٰدِقِينَ ﴿٦﴾ وَلَا يَتَمَنَّوْنَهُۥٓ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ
وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٧﴾ قُلْ إِنَّ ٱلْمَوْتَ ٱلَّذِى تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُۥ مُلَـٰقِيكُمْ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ عَـٰلِمِ
ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَـٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ ﴾

[811] *Fatḥ Al-Bârî* (8/510), Muslim (4/1972), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/209, 10/433), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 5/75, 6/490), Aṭ-Ṭabarî (23/375).

﴾ (5). Ceux qui ont été chargés de la Thora mais qui ne l'ont pas appliquée sont pareils à l'âne qui porte des livres. Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes ! (6). Dis : « Ô vous qui pratiquez le judaïsme ! Si vous prétendez être les bien-aimés d'Allah à l'exclusion des autres, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques ! » (7). Or, ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont préparé. Allah cependant connaît bien les injustes. (8). Dis : « La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde invisible et le monde visible et qui vous informera alors de ce que vous faisiez. » ﴿

## Allah blâme et défie les juifs (V5-8)

Allah blâme ici sévèrement les juifs ayant reçu la Thora mais ne la mettant pas en application, en les comparant à l'âne qui transporterait des livres, mais qui en ignore le contenu : il n'en ressent que le poids ! Ils sont encore pires que les ânes, car ces derniers n'ont pas la capacité de comprendre ces livres, tandis que les juifs ont interprété la Thora à leur guise, l'ont falsifiée, en toute connaissance de cause. Ils ont la capacité de comprendre, mais ils ne s'en servent pas.

Allah dit :

﴿ لَهُمْ قُلُوبٌ لَّا يَفْقَهُونَ بِهَا وَلَهُمْ أَعْيُنٌ لَّا يُبْصِرُونَ بِهَا وَلَهُمْ ءَاذَانٌ لَّا يَسْمَعُونَ بِهَآ ۚ أُوْلَٰٓئِكَ كَٱلْأَنْعَٰمِ بَلْ هُمْ أَضَلُّ ۚ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْغَٰفِلُونَ ﴿١٧٩﴾ ﴾

﴾ (...) Ils ont des cœurs mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux mais ne voient pas. Ils ont des oreilles mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Tels sont les insouciants. ﴿ [812]

﴾ Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes ! ﴿

﴾ Dis : « Ô vous qui pratiquez le judaïsme ! Si vous prétendez être les bien-aimés d'Allah à l'exclusion des autres, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques ! » ﴿ Vous prétendez être bien guidés et prétendez que Muḥammad et les siens sont égarés : souhaitez donc la mort, si vous êtes sincères dans vos prétentions !

﴾ Or, ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont préparé ﴿, à savoir la mécréance, l'injustice et la perversité.

---

[812] S7 V179.

A propos de défi, nous avons déjà mentionné dans l'exégèse de la sourate Al-Baqara celui lancé par Allah aux juifs lorsqu'Il dit :

﴿ قُلْ إِن كَانَتْ لَكُمُ ٱلدَّارُ ٱلْآخِرَةُ عِندَ ٱللَّهِ خَالِصَةً مِّن دُونِ ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَن يَتَمَنَّوْهُ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٩٥﴾ وَلَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ عَلَىٰ حَيَوٰةٍ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ ۚ يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ بِمُزَحْزِحِهِۦ مِنَ ٱلْعَذَابِ أَن يُعَمَّرَ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾ ﴾

« Dis : « Si l'ultime demeure auprès d'Allah vous est réservée, à l'exclusion de tout autre, souhaitez donc la mort si vous êtes sincères ! » Or, ils ne la souhaiteront jamais, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connaît bien les injustes. Et certes tu trouveras qu'ils sont, parmi les gens, les plus attachés à la vie, plus encore que les associateurs, à tel point que l'un d'entre eux aimerait vivre mille ans. Mais une pareille longévité ne le soustraira pas au châtiment. Et Allah voit bien leurs actions. »[813]

Allah les met au défi d'appeler Sa malédiction sur ceux qui sont les véritables égarés, parmi eux ou leurs adversaires.

Ce défi fut lancé aux chrétiens dans la sourate Âl 'Imrân :

﴿ فَمَنْ حَآجَّكَ فِيهِ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ فَقُلْ تَعَالَوْا۟ نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ وَنِسَآءَنَا وَنِسَآءَكُمْ وَأَنفُسَنَا وَأَنفُسَكُمْ ثُمَّ نَبْتَهِلْ فَنَجْعَل لَّعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٦١﴾ ﴾

« A ceux qui te contredisent à son propos, maintenant que tu en es bien informé, tu n'as qu'à dire : « Venez, appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nos propres personnes et les vôtres, puis proférons exécration réciproque en appelant la malédiction d'Allah sur les menteurs ! » »[814]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte les propos d'Abû Jahl qui dit : « Si je vois Muhammad près de la Ka'ba, je jure que j'irai lui piétiner le cou ! » Lorsque le Prophète ﷺ fut informé de cela, il dit : **« S'il avait tenté de le faire, les anges se seraient saisis de lui sous vos yeux. Et si les juifs avaient appelé la mort, ils auraient tous péri et auraient vu leurs places en Enfer. De même, si ceux qui avaient appelé la malédiction sur le Messager d'Allah étaient sortis de chez eux, ils n'auraient ensuite retrouvé ni leurs familles ni leurs biens ! »**[815]

---

[813] S2 V94-96.

[814] S3 V61. Voir aussi, au sujet des polythéistes mecquois : S19 V75.

[815] Ahmad (1/248).

A propos de défi, nous avons déjà mentionné dans l'exégèse de la sourate Al-Baqara celui lancé par Allah aux juifs lorsqu'Il dit :

﴿ قُلْ إِن كَانَتْ لَكُمُ ٱلدَّارُ ٱلْآخِرَةُ عِندَ ٱللَّهِ خَالِصَةً مِّن دُونِ ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَن يَتَمَنَّوْهُ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٩٥﴾ وَلَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ عَلَىٰ حَيَوٰةٍ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ ۚ يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ بِمُزَحْزِحِهِۦ مِنَ ٱلْعَذَابِ أَن يُعَمَّرَ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾ ﴾

« Dis : « Si l'ultime demeure auprès d'Allah vous est réservée, à l'exclusion de tout autre, souhaitez donc la mort si vous êtes sincères ! » Or, ils ne la souhaiteront jamais, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connaît bien les injustes. Et certes tu trouveras qu'ils sont, parmi les gens, les plus attachés à la vie, plus encore que les associateurs, à tel point que l'un d'entre eux aimerait vivre mille ans. Mais une pareille longévité ne le soustraira pas au châtiment. Et Allah voit bien leurs actions. » [813]

Allah les met au défi d'appeler Sa malédiction sur ceux qui sont les véritables égarés, parmi eux ou leurs adversaires.

Ce défi fut lancé aux chrétiens dans la sourate Âl 'Imrân :

﴿ فَمَنْ حَآجَّكَ فِيهِ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ فَقُلْ تَعَالَوْا۟ نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ وَنِسَآءَنَا وَنِسَآءَكُمْ وَأَنفُسَنَا وَأَنفُسَكُمْ ثُمَّ نَبْتَهِلْ فَنَجْعَل لَّعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٦١﴾ ﴾

« A ceux qui te contredisent à son propos, maintenant que tu en es bien informé, tu n'as qu'à dire : « Venez, appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nos propres personnes et les vôtres, puis proférons exécration réciproque en appelant la malédiction d'Allah sur les menteurs ! » » [814]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte les propos d'Abû Jahl qui dit : « Si je vois Muḥammad près de la Ka'ba, je jure que j'irai lui piétiner le cou ! » Lorsque le Prophète ﷺ fut informé de cela, il dit : **« S'il avait tenté de le faire, les anges se seraient saisis de lui sous vos yeux. Et si les juifs avaient appelé la mort, ils auraient tous péri et auraient vu leurs places en Enfer. De même, si ceux qui avaient appelé la malédiction sur le Messager d'Allah étaient sortis de chez eux, ils n'auraient ensuite retrouvé ni leurs familles ni leurs biens ! »** [815]

---

[813] S2 V94-96.

[814] S3 V61. Voir aussi, au sujet des polythéistes mecquois : S19 V75.

[815] Aḥmad (1/248).

**﴾ Allah cependant connaît bien les injustes. Dis : « La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde invisible et le monde visible et qui vous informera alors de ce que vous faisiez. » ﴿** Ce verset est semblable au suivant :

﴿ أَيْنَمَا تَكُونُوا۟ يُدْرِككُّمُ ٱلْمَوْتُ وَلَوْ كُنتُمْ فِى بُرُوجٍ مُّشَيَّدَةٍ ﴾

**﴾ Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours imprenables. ﴿** [816]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِذَا نُودِىَ لِلصَّلَوٰةِ مِن يَوْمِ ٱلْجُمُعَةِ فَٱسْعَوْا۟ إِلَىٰ ذِكْرِ ٱللَّهِ وَذَرُوا۟ ٱلْبَيْعَ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩﴾ فَإِذَا قُضِيَتِ ٱلصَّلَوٰةُ فَٱنتَشِرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَٱبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ وَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٠﴾ ﴾

**﴾ (9). Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la prière du jour du vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez ! (10). Puis quand la prière est achevée, dispersez-vous sur Terre et recherchez [quelqu'effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez. ﴿**

## La prière du vendredi

Elle est appelée « al-jumu'a » (الْجُمُعَة) du verbe « jama'a » qui signifie rassembler, car c'est à cette occasion que les musulmans se rassemblent chaque semaine à la mosquée.

Le vendredi est également le dernier des six jours pendant lesquels Allah créa les cieux et la Terre, et il est le jour où la création fut parachevée.

C'est aussi un vendredi qu'Âdam fut créé, qu'il entra au Paradis et qu'il en fut chassé. C'est en ce jour que l'Heure surviendra.[817]

Il y a un moment, au cours du vendredi, durant lequel toute demande adressée à Allah est exaucée.[818] Jadis, ce jour était appelé « al-'arûba ». Il était prescrit aux communautés précédentes, mais elles s'égarèrent à son sujet : les juifs lui substituèrent le samedi et les chrétiens, le dimanche.

---

[816] S4 V78.
[817] Voir Muslim (854).
[818] Voir Al-Bukhârî (935), Muslim (852).

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Nous sommes les derniers, mais nous serons les premiers au Jour de la Résurrection, même s'ils ont reçu le Livre avant nous. Ils ont divergé au sujet du jour qu'Allah leur a prescrit et vers lequel Il nous a guidés. Les gens nous suivront : les juifs le lendemain et les chrétiens le surlendemain.** »[819]

Dans une version de Muslim, il dit : « **Allah a égaré ceux qui nous ont précédés au sujet du vendredi : les juifs ont choisi le samedi et les chrétiens le dimanche. Puis, Allah nous a fait venir et nous a guidés vers le vendredi. Il a ainsi fait se succéder le vendredi, le samedi et le dimanche et il en sera de même au Jour de la Résurrection ; bien que nous soyons les derniers sur Terre, nous serons les premiers au Jour de la Résurrection à être jugés, avant le reste de la création.** »[820]

## L'incitation au rappel d'Allah (V9)

﴿ **Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la prière du jour du vendredi, accourez à l'invocation d'Allah.** ﴾ Allah exhorte ici Ses serviteurs à se hâter d'assister à la prière du vendredi. Il ne s'agit pas de se presser en se précipitant, mais d'avoir la ferme intention de l'accomplir avec zèle, conscient de son importance, à la manière de ce qui est décrit dans le verset suivant :

﴿ وَمَنْ أَرَادَ ٱلْآخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ كَانَ سَعْيُهُم مَّشْكُورًا ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ **Et ceux qui recherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants, ceux-là verront leurs efforts récompensés.** ﴾[821]

'Umar Ibn Al-Khattâb ﷺ et Ibn Mas'ûd ﷺ récitaient le verset de la manière suivante : « Dirigez-vous vers le rappel d'Allah ! » (famdû ilâ dhikri-llâh).

D'ailleurs, se précipiter pour se rendre à la prière est un acte interdit, d'après les recommandations du Prophète ﷺ : « **Lorsque vous entendez le second appel à la prière, marchez en toute sérénité et dignité en direction de la prière, ne vous précipitez pas, priez ce que vous atteignez de la prière et complétez ce que vous avez manqué.** »[822]

De plus, Abû Qatâda rapporte que le Prophète ﷺ entendit des bruits alors qu'il présidait la prière. Il interrogea les gens après avoir prié et ils dirent :

---

[819] *Fath Al-Bârî* (11/526), Muslim (2/586).
[820] Muslim (2/586).
[821] S17 V19.
[822] *Fath Al-Bârî* (2/138), Muslim (1/420).

« Nous nous sommes précipités pour pouvoir accomplir la prière ! » Il dit alors : **« Ne faites pas cela ! Lorsque vous vous rendez à la prière, marchez sereinement, priez ce que vous atteignez et complétez ce que vous avez manqué ! »**[823]

Al-Ḥasan Al-Baṣrî ajoute que le verset désigne l'empressement des cœurs et non celui des corps. Qatâda commente en disant : « Empressez-vous par le cœur et les actes, en vous y rendant en marchant. »[824]

Il est recommandé à celui qui va assister à la prière du vendredi d'effectuer les grandes ablutions. En effet, 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Umar ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Les grandes ablutions du vendredi sont obligatoires pour tout pubère. »**[825]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Il est un devoir pour tout musulman envers Allah que de se laver entièrement une fois tous les sept jours, en se lavant la tête et le corps. »**[826] Et il dit, dans un hadith rapporté par Jâbir ﷺ : « C'est un devoir pour tout homme musulman que de se laver entièrement tous les sept jours : le vendredi. »[827]

## Les mérites du vendredi (V9)

D'après Aws Ibn Aws Aṯ-Ṯaqafî ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui fait les grandes ablutions le vendredi, puis se rend en marchant et sans monture de bonne heure à la mosquée et s'approche de l'imam pour l'écouter sans être distrait, obtiendra pour chacun de ses pas la récompense d'une année de jeûne et de prières nocturnes. »**[828]

Abû Hurayra ﷺ rapporte également cette parole du Prophète ﷺ : **« Celui qui effectue les grandes ablutions - de la même manière que lorsqu'il est en état d'impureté majeure - le jour du vendredi, puis se rend à la première heure à la mosquée, est comme celui qui a fait offrande d'un chameau. Celui qui s'y rend à la deuxième heure est comme celui qui a fait offrande d'une vache. Celui qui s'y rend à la troisième heure est comme celui qui a fait offrande d'un bélier cornu. Celui qui s'y rend à la quatrième heure est comme celui qui**

---

[823] *Fatḥ Al-Bârî* (2/137), Muslim (1/422).
[824] At-Ṭabarî (23/380).
[825] *Fatḥ Al-Bârî* (2/415), Muslim (2/580).
[826] Muslim (2/582).
[827] Aḥmad (3/304), An-Nasâ'î (3/93), Ibn Ḥibbân (2/262).
[828] Aḥmad (4/9), Abû Dâwud (1/246, 247), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (3/3), An-Nasâ'î (3/95, 97), Ibn Mâjah (1/246).

**a fait offrande d'une poule. Et celui qui s'y rend à la cinquième heure est comme celui qui a fait offrande d'un œuf. Lorsque l'imam arrive, les anges viennent écouter le rappel. »**[829]

Il convient également, le vendredi, de porter ses plus beaux vêtements, de se parfumer et d'utiliser le siwâk pour se nettoyer les dents.

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Les grandes ablutions du vendredi sont obligatoires pour tout pubère, de même que l'utilisation du siwâk et l'application de parfum, même s'il s'agit de celui de son épouse. »**[830]

Selon Abû Ayyûb Al-Ansârî ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Celui qui effectue les grandes ablutions le vendredi, puis applique du parfum de son épouse s'il en a et porte ses plus beaux vêtements, puis sort jusqu'à arriver à la mosquée et s'incline (c'est-à-dire : prie) sans gêner qui que ce soit, puis écoute silencieusement lorsque l'imam arrive jusqu'à la fin de la prière, ceci lui vaudra expiation des péchés commis depuis le vendredi précédent. »**[831]

On rapporte également cette parole du Prophète ﷺ : **« Pourquoi l'un de vous n'achèterait-il pas deux vêtements, en dehors de ses vêtements de travail, qu'il ne porterait que le vendredi ? »**[832]

Quant à l'appel à la prière mentionné dans le verset : ﴿ **Quand on appelle à la prière du jour du vendredi** ﴾, il s'agit du second appel, effectué lorsque le Messager d'Allah ﷺ s'asseyait sur la chaire.

Le premier appel ne fut instauré par 'Uthmân Ibn 'Affân que parce que les musulmans avaient augmenté en nombre.

Notons que l'obligation de se rendre à la prière du vendredi concerne uniquement les hommes.

## L'ordre de délaisser tout négoce après l'appel à la prière et l'incitation à chercher les bienfaits d'Allah après la prière (V10)

﴿ **Et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez !** ﴾ Lorsque l'appel à la prière est fait, dirigez-vous vers le rappel d'Allah

---

[829] *Fath Al-Bârî* (2/425), Muslim (2/582).
[830] *Fath Al-Bârî* (2/423).
[831] Ahmad (5/420).
[832] Abû Dâwud (1/650), Ibn Mâjah (1/348).

et abandonnez tout commerce. D'après ce verset, les savants ont donc interdit le commerce effectué après l'appel à la prière du vendredi.

﴿ **Puis quand la prière est achevée, dispersez-vous sur Terre et recherchez [quelqu'effet] de la grâce d'Allah.** ﴾ Allah lève l'interdiction du commerce une fois la prière achevée, et incite les hommes à se disperser pour rechercher Ses bienfaits.

﴿ **Et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez.** ﴾ Ne vous laissez pas pour autant distraire par cette vie et, même pendant vos transactions, ne négligez pas l'évocation d'Allah.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Celui qui entre au marché et dit : "Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, seul et sans associé, à Lui la royauté et à Lui les louanges, et Il est Omnipotent", Allah lui inscrira un million de bonnes actions et lui en effacera un million de mauvaises.** »[833]

Mujâhid commenta en disant que le serviteur sera considéré comme évoquant beaucoup Allah lorsqu'Il l'évoquera debout, assis et couché.

﴿ وَإِذَا رَأَوْا تِجَٰرَةً أَوْ لَهْوًا ٱنفَضُّوٓا۟ إِلَيْهَا وَتَرَكُوكَ قَآئِمًا ۚ قُلْ مَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ مِّنَ ٱللَّهْوِ وَمِنَ ٱلتِّجَٰرَةِ ۚ وَٱللَّهُ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ **(11). Quand ils entrevoient quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent et te laissent debout. Dis : « Ce qui est auprès d'Allah est bien meilleur que le divertissement et le commerce, et Allah est le meilleur des pourvoyeurs ! »** ﴾

## Il est interdit de quitter la mosquée pendant le sermon (V11)

﴿ **Quand ils entrevoient quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent et te laissent debout** ﴾, sur la chaire alors que tu prononces le sermon du vendredi, selon de nombreux savants tels qu'Abû Al-Âliya, Al-Ḥasan Al-Baṣrî, Zayd Ibn Aslam et Qatâda.[834] Il s'agit ici d'un reproche adressé à certains, qui étaient sortis de la mosquée pour rejoindre une caravane de marchands qui venait d'arriver à Médine. Il s'agissait de la caravane de Diḥya Ibn Khalîfa, qui n'était pas encore musulman, selon Muqâtil Ibn Ḥayyân.

---

[833] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/386).
[834] At-Tabarî (23/387).

La caravane était accompagnée de tambours et tous les croyants quittèrent la mosquée pour la rejoindre, à l'exception de douze hommes. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.[835]

Ce verset indique que le sermon doit être prononcé par l'imam en position debout. D'ailleurs, Jâbir Ibn Samurra ﷺ rapporte : « Le Messager d'Allah ﷺ prononçait deux sermons, entre lesquels il s'asseyait et pendant lesquels il récitait le Coran et exhortait les gens. »[836]

﴿ **Dis : « Ce qui est auprès d'Allah est bien meilleur que le divertissement et le commerce, et Allah est le meilleur des pourvoyeurs ! »** ﴾ La récompense qu'Allah vous a réservée dans l'au-delà est bien meilleure que tout cela, pour celui qui s'en remet à Lui dans la recherche de Ses grâces.

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Jumu'a, louange à Allah !

[835] Ahmad (3/313), *Fath Al-Bârî* (8/511), Muslim (2/590).
[836] Muslim (2/589).